Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Collaborateur/-trice scientifique contrôle de la déclaration du bois

Bureau fédéral de la consommation BFC

Berne (et travail à domicile) | 80 %

Entrée en fonction :	01.01.2027 ou à une date à convenir
Type d'emploi :	de durée indéterminée
Classe salariale :	24
N° de référence :	JRQ$540-19951
Lieu de travail :	Bundeshaus Ost, 3003 Bern

Ce à quoi vous pouvez contribuer

- Effectuer des contrôles par sondage aux points de vente, par internet ou par téléphone
- Procéder à des vérifications ciblées sur la base d'indications fondées
- Demander ou ordonner des rectifications de déclaration
- Résoudre les problèmes d'application et rédiger des rapports à l'intention des organes compétents (Conseil fédéral, Parlement, journalistes, public)
- Suivre l'évolution du domaine à l'étranger, participer à des réunions européennes et internationales et y défendre la position de la Suisse

Ce qui vous rend unique

- Diplôme d'une haute école, idéalement d'une haute école spécialisée (ingénieur/e du bois), ou diplôme d'une école école supérieure (diplôme fédéral de maître menuisier/ère EPS ou de technicien/ne ES en technique du bois)

- Très bonnes connaissances et plusieurs années d'expérience dans le domaine du bois
- Autonomie ; travail conceptuel, analytique et orienté solution au sein d'un réseau
- Sens de l'organisation et bonne plume ; vivacité d'esprit
- Doigté nécessaire pour interagir avec toutes sortes d'interlocuteurs
- Connaissances actives de deux langues officielles et connaissances passives de la troisième ; idéalement, connaissances de l'anglais

Questions sur le poste

Jean-Marc Vögele

Chef du Bureau fédéral de la consommation

+41 58 46 22046

JEAN-MARC.VOEGELE@BFK.ADMIN.CH

En quelques mots

Le Bureau fédéral de la consommation recherche, pour faire appliquer l'obligation de déclaration concernant le bois et les produits en bois, une personnalité flexible et endurante. Elle sera appelée à assurer le contrôle du respect de cette obligation de déclarer l'espèce et la provenance du bois sur le marché suisse.

Ce qui nous différencie

Le Bureau fédéral de la consommation (BFC) est le centre de compétence de la Confédération pour les questions liées à la consommation. Il fait l'intermédiaire entre la population, les organisations de consommateurs et la Confédération. Le BFC prend part au processus législatif et assume diverses tâches dans des domaines tels que l'information et la sensibilisation des consommateurs ou la sécurité des produits. Il suit activement les développements en la matière à l'international et siège dans divers organes en Suisse et à l'étranger. De plus, il assure le secrétariat de la Commission fédérale de la consommation. Le BFC est également responsable de faire appliquer l'obligation de déclaration concernant le bois et les produits en bois.

Informations complémentaires

Veuillez postuler via notre système de gestion des candidatures. Pour ce faire, cliquez sur « Postuler ».